

**CONTRAT DE TRAVAIL  
A DUREE DETERMINEE  
A TEMPS PARTIEL**

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

**L'INSTITUT SUPÉRIEUR EUROPÉEN DE FORMATION ALTERNANCE ET CONTINUE  
« ISEFAC Paris »,** situé au 18/20 rue de Chabrol à Paris (75010), représenté par Madame Adrienne JABLANCZY, agissant en qualité de Directeur, dûment mandatée à cet effet.

Ci-après dénommée « l'I.S.E.F.A.C. », d'une part

et

Mademoiselle Annette ROCHOL

domicilié (e) :

65 Saint Didier  
PARIS  
(75116)

• PARIS - 75010 ci-après dénommé « le Professeur », d'autre part

• BORDEAUX - 33000

**Il est arrêté et convenu ce qui suit :**

• LILLE - 59000

• LYON - 69007

• NANTES - 44100

• STRASBOURG - 67000

• TOULOUSE - 31400